

Réf: Dossier 475047

Avis de constitution

SOCIETE « NTL INTERNATIONALE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI, Lot 11239,
Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/12/2025 , et enregistrés le 17/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NTL INTERNATIONALE »

Objet : -TRANSPORT DE BIENS ET DE PERSONNES ;
ACHAT, VENTE LOCATION ET MAINTENANCE DES
VEHICULES DE TRANSPORT

-NEGOCE DE DE TEXTILE ET DE MATIERES
PREMIERES ;

-LOGISTIQUE

-VENTE DE VEHICULES

-BTP. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI, Lot 11239,
Ilot 47

Dirigeant(s) Mme BORRO NANA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01040 du 26/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05363/GTCA/RC/2026 du 26/01/2026

